

L'arrivée des premiers habitants en territoire québécois

Les ancêtres des Amérindiens et des Inuits sont arrivés sur le territoire québécois il y a plusieurs milliers d'années. En effet, certains sites archéologiques datent de plus de 9 000 ans. Ces hommes arrivaient de l'ouest et du sud et ils occupèrent le territoire à mesure que les glaces fondaient. Car à cette époque, la glace couvrait une grande partie du Québec actuel. C'était une ère glaciaire.

Certains groupes vivaient dans les forêts et d'autres habitaient le long de grands cours d'eau. Les gens chassaient, pêchaient et cueillaient des fruits et des plantes pour se nourrir. Petit à petit, des différences culturelles sont apparues entre ces groupes ; des nations se formèrent. Elles commerçaient entre elles. Elles pratiquaient le troc, l'échange de produits comme des fourrures, du poisson, des filets de pêche ou du quartz, une pierre dure qui servait à faire des outils. De grandes fêtes et des festins se déroulaient lors de ces échanges.

Ces nations vivaient en grands ou en petits groupes familiaux. Chacune possédait sa langue, ses croyances et sa culture.

Lorsque les Européens se sont installés sur les bords du fleuve Saint-Laurent dans les années 1500, les Amérindiens les ont aidés à s'adapter au climat, à connaître la flore et la faune, à chasser, à pêcher, à produire du sirop d'érable, etc.

Les autochtones ont aussi fait connaître leur spiritualité aux Européens. Malheureusement, ces derniers la méprisèrent souvent car ils se croyaient seuls en possession de la vraie religion. Pour les autochtones, les hommes et les femmes appartenaient à la Terre, comme les plantes, les animaux, les arbres et l'air. Tous ces éléments étaient reliés entre eux et faisaient partie du *grand cercle sacré de la vie*. La Terre était la mère des hommes et des femmes, car elle les nourrissait. C'était la terre-mère. La Terre n'appartenait pas aux autochtones individuellement. Elle représentait un bien collectif qu'il fallait respecter. Ce sont encore des valeurs importantes pour les autochtones d'aujourd'hui.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Qu'est-ce qu'un site archéologique ?

2 - Qu'est-ce qu'une ère ?

3 - Qu'est-ce que le troc ?

4 - Quels produits les Amérindiens s'échangeaient-ils ?

5 - Qu'est-ce que le quartz ?

6 - Qu'est-ce que la flore ?

7 - Qu'est-ce que la faune ?

8 - Qu'est-ce qu'un bien collectif ?

Exercices de grammaire

1 - Trouvez cinq noms communs dans le premier paragraphe.

2 - Mettez les mots suivants au féminin.

Amérindien : _____ québécois : _____

certain : _____ Européen : _____

grand : _____ petit : _____

homme : _____ père : _____

3 - Mettez les phrases suivantes au pluriel.

Ce site date de plus de 5000 ans.

La glace couvre tout.

Cette nation vit au nord.

Cette nation chasse et pêche.

Il échange une fourrure contre un gros poisson.

L'Européen s'installe ; l'Amérindien l'aide.

L'arrivée des Européens en territoire québécois

C'est vers l'an 1000 que les premiers Européens sont venus en Amérique. C'était les Vikings. Ils venaient explorer et exploiter de nouvelles terres. Ils pêchaient, chassaient et coupaient du bois.

Les restes de trois grandes maisons vikings ont été retrouvés à l'Anse aux Meadows, à Terre-Neuve. Ces maisons furent construites il y a plus de 1000 ans et environ 100 Vikings les ont habitées. Leur chef se nommait Leif Eiriksson. Il était le fils d'Érik le Rouge, qui découvrit le Groenland vers l'an 985. À l'Anse aux Meadows, les Vikings ont fait fondre du fer pour se faire des clous pour réparer leurs bateaux (drakkars).

Dans les années 1400 et 1500, des pêcheurs des pays basques espagnol et français naviguaient sur le Saint-Laurent. Ils chassaient la baleine pour son huile, qui servait à produire du combustible pour l'éclairage, des peintures, des savons, etc. Chaque année, les Basques produisaient 20 000 tonneaux d'huile de baleine qu'ils vendaient en Europe.

En 1534, Jacques Cartier, un marin français de Saint-Malo, fit son premier voyage en Amérique. Il prit possession du territoire au nom du roi de France, François 1^{er}, à Gaspé,

le 24 juillet. Et cela, sans se soucier des Amérindiens et des Inuits qui habitaient ici depuis des milliers d'années.

Puis, Champlain fonda la Ville de Québec en 1608 ; Lavérendry fonda Trois-Rivières en 1634 et Maisonneuve fonda Montréal en 1642. Vers 1760, Montréal comptait environ 8000 habitants et Trois-Rivières, 600.

Pour peupler le Canada, les Européens firent venir des colons. C'était des habitants de France qui venaient ici pour construire des villages, défricher les terres, cultiver, chasser et exploiter le territoire.

Ces colons sont entrés en contact avec les Amérindiens. Ces contacts ont changé le mode de vie et la culture des Amérindiens, comme leurs méthodes de chasse, leur armement, leur organisation, leurs déplacements sur le territoire, etc. Les Amérindiens ont commencé à échanger des fourrures contre des armes, des outils en fer, des vêtements, de la nourriture, etc. Le commerce des fourrures avec les colons a aussi provoqué des guerres entre les diverses nations amérindiennes qui se disputaient cette activité économique lucrative.

Les maladies transmises par les colons aux Amérindiens, telles la rougeole et la rubéole, ont aussi fait de grands ravages parmi eux. La moitié des populations huronnes et iroquoises en serait morte.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - D'où venaient les Vikings ?

2 - Le Labrador appartient à quelle province du Canada ?

3 - Quel mammifère les Basques chassaient-ils ?

4 - Comment se nommaient les bateaux de Jacques Cartier lors de son premier voyage en Amérique ?

5 - Quelle était la population de Trois-Rivières vers 1760 ?

6 - Que faisaient les colons au Canada ?

7 - Que signifie *lucrative* ?

8 - Nommez huit pays d'Europe.

Exercices de grammaire

1 - Trouvez cinq verbes dans le premier paragraphe.

2 - Formez un verbe avec les mots suivants.

exploration : _____ possession : _____

fondation : _____ conquête : _____

habitant : _____ construction : _____

vie : _____ colon : _____

3 - Formez un adjectif qualificatif avec les mots suivants.

an : _____ mois : _____

été : _____ côte : _____

commerce : _____ diversité : _____

économie : _____ maladie : _____

4 - Écrivez les chiffres suivants en lettres.

24 : _____

1000 : _____

1400 : _____

1534 : _____

1608 : _____

2003 : _____

Les Premières Nations du Québec et les Inuits

Au Québec, les Premières Nations comptent 10 nations amérindiennes. Une nation inuite existe aussi. Les Amérindiens sont au nombre d'environ 69 500 et les Inuits de 10 000, pour un total de près de 80 000 autochtones. Les autochtones représentent donc un peu plus de 1% de la population du Québec, qui s'élève à près de 7 500 000 habitants. Plus de la moitié de la population autochtone a moins de 25 ans.

Les autochtones sont les descendants des premiers habitants arrivés en Amérique du Nord, il y a plus de 35 000 ans par le Détroit de Béring, situé entre la Russie et l'Alaska.

Les 10 nations amérindiennes ont des cultures et des modes de vie différents. Elles appartiennent à deux familles linguistiques et culturelles : algonquienne et iroquoienne. Les Abénaquis, Algonquins, Attikamekws, Cris, Malécites, Micmacs, Montagnais et Naskapis sont de culture algonquienne. Les Hurons-Wendat et les Mohawks sont de la famille iroquoienne.

Le terme « Amérindien » signifie les Indiens des Amériques. Il désigne les peuples originaires d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Quant au terme « Indien », il fut employé pour la première fois par

Christophe Colomb lorsqu'il arriva à Cuba en 1492, car il croyait à tort avoir atteint les Indes.

Les Inuits, eux, font partie de la famille eskaléoute, comme plusieurs autres groupes inuits du Canada.

Environ un million d'Amérindiens vivent au Canada. Et le gouvernement du Canada est responsable de l'administration de toutes leurs affaires, depuis qu'il a adopté la *Loi sur les Indiens* en 1876. Encore aujourd'hui, cette loi définit le mode d'organisation et d'administration des Amérindiens, incluant ceux du Québec.

Par contre, le 20 mars 1985, le gouvernement du Québec adoptait une résolution qui reconnaissait que les Premières Nations avaient le droit :

- de se gouverner elles-mêmes et de posséder l'autonomie gouvernementale, ainsi que leur culture, leur langue et leurs traditions;
- d'être propriétaires de leurs terres et de les contrôler;
- de chasser, pêcher, récolter et participer à la gestion des ressources fauniques;
- de participer au développement économique du Québec et d'en bénéficier.

Au Québec, environ 50 000 Amérindiens habitent dans des réserves administrées par un Conseil de bande composé du chef et des conseillers. Quelque 19 500 vivent en dehors

des réserves, dans de nombreuses villes, dont La Tuque, Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, etc. Quant aux Inuits, ils habitent presque tous dans un de leurs 14 villages nordiques.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Il y a environ combien d'années que les ancêtres des autochtones sont arrivés en Amérique ?

2 - Nommez deux pays d'Amérique du Nord.

3 - Combien y a-t-il d'Amérindiens et d'Inuits au Québec ?

4 - Nommez quatre nations amérindiennes qui vivent en dehors du Québec.

5 - Que signifie l'autonomie gouvernementale?

6 - En quelle année fut adoptée la *Loi sur les Indiens* ?

7 - Nommez les Premières Nations du Québec.

Exercices de grammaire

1 - Trouvez les noms propres dans le 1^{er} paragraphe.

2 - Récrivez les phrases en corrigeant les fautes, s'il y en a.
Dix nations amérindienne habite le territoire québécois.

Les ancêtres des amérindiens sont arrivés en Amérique du nord, il y a plus de 35 000 ans.

Environ un million d'Amérindiens habite le Canada.

La Loi sur les Indiens date de 1876.

Les Amérindiens ont droit à l'autonomie.

La réserve est administré par un conseil de bande.

Les dix nations amérindiennes possèdent des modes de vie différents.

3 - Trouvez les mots qui manquent.

Nom commun

adjectif qualificatif

verbe

responsabiliser

adoptif

divisible

cultivable

différence

vivre

habiter

Les réserves amérindiennes

Lorsque nous parlons des Amérindiens et de leurs réserves, de quoi s'agit-il au juste ? Une « réserve » est un morceau de territoire où les Amérindiens habitent et exercent leurs activités quotidiennes. Mais ces terres n'appartiennent pas aux Amérindiens. Elles sont la propriété du gouvernement canadien. C'est ce même gouvernement qui, par la *Loi sur les Sauvages* qu'il adopta en 1876, continue de dicter aux Amérindiens comment ils doivent se gouverner, s'organiser et vivre. Cette loi s'appelle maintenant *Loi sur les Indiens*.

À propos des Inuits, ils n'habitent pas dans des réserves, mais dans 14 villages nordiques dirigés par un maire et des conseillers élus pour deux ans.

Au Québec, environ 50 000 Amérindiens vivent dans 42 réserves et 19 500, à l'extérieur. Ces réserves couvrent une superficie de 746,4 kilomètres carrés, soit moins du tiers de la superficie de l'île de Montréal.

Dans les réserves amérindiennes, les Conseils de bandes sont responsables de l'administration des services à la communauté, dont la santé et l'éducation. Ils ont également un rôle politique en représentant la population auprès des gouvernements fédéral et provincial et en négociant

avec eux des ententes sur leurs droits. Ces Conseils sont composés d'un chef et de conseillers.

Exercices pour aider à la compréhension

1 - Qu'est-ce qu'une réserve amérindienne ?

2 - À qui appartiennent les terres sur lesquelles se trouvent les réserves ?

3 - Que signifie le mot *dicter* ?

4 - Comment s'appelait la *Loi sur les Indiens* lors de son adoption en 1876 ?

5 - Quelle est la superficie de la ville de Trois-Rivières ?

6 - Combien y a-t-il de réserves amérindiennes au Québec ?

7 - Qu'est-ce qu'un *village nordique* ?

Exercices de grammaire

1 - Trouvez cinq noms propres dans le texte.

2 - Trouvez tous les adjectifs qualificatifs dans le texte

3 - Mettez les phrases suivantes au passé composé

Plusieurs Amérindiens habitent dans les réserves.

Cette terre appartient au gouvernement.

Le gouvernement adopte une loi.

Les groupes nomades doivent se déplacer pour se nourrir.

Les réserves couvrent une petite superficie de terre.

Le conseil de bande est responsable des services à la communauté.

Le chef et des conseillers composent le Conseil de bande.
